

Le mot de Madame le Maire

L'inauguration de « La salle La Bugadière » est reportée pour des raisons d'agenda de Mme la Préfète. Nous privilégions désormais le mois de septembre pour l'organiser. Nous vous tiendrons informé.e.s.

Un nouvel arrêté préfectoral a pris effet le 22 juin à propos des restrictions liées à la sécheresse et restera en vigueur jusqu'au 15 septembre. L'information majeure étant que les feux d'artifice sont interdits. Il est primordial d'en prendre connaissance (voir notre page facebook et l'appli CityALL).

Mise en ligne de la Vitrine Locale! Vous êtes plus de 300 acteurs du Pays de Banon à y figurer !!! Rendez-vous donc en ligne sur www.banon.place ou sur www.banon.fr pour découvrir tous ceux qui font le dynamisme et le bon vivre dans le Pays de Banon.

Ensemble, élu.e.s et agents communaux, nous co-construisons les projets et suivons l'avancée des dossiers afin d'organiser des réunions publiques sur chaque sujet à partir de la rentrée.

Vous souhaitant à toutes et tous un très bel été.
Bien fidèlement,

Michèle Moutte
Maire de Banon



Le **conseil municipal** s'est tenu le mardi 28 juin. Le **compte-rendu** est disponible en affichage à la mairie et en ligne sur www.banon.fr, la page Facebook et l'appli CityALL.



Le '**Café-Mairie**' part en vacances mais les élus restent à votre disposition sur rendez-vous. Prochain '**Café-Mairie**' à la rentrée.

Le prochain conseil communautaire se tiendra le jeudi 7 juillet à 14h00 dans la salle communale de Villemus. L'ordre du jour est affiché en mairie de Banon.

Démarches en mairie pour les festivités

Pour les demandes d'occupations de la voie publique (concerts, fête des terrasses etc...) nous vous remercions de déposer votre demande d'autorisation en mairie une semaine avant la date de votre manifestation.

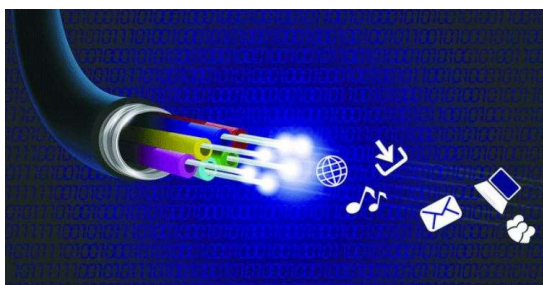


Crèche associative à Banon, le projet avance!

Un projet pédagogique construit pour recevoir 12 enfants de 10 semaines à 4 ans et accompagner le développement de chaque enfant. L'ouverture de la micro-crèche « La Tribu des Toucans » à Banon est indispensable pour améliorer la qualité de vie des familles déjà installées comme celles désireuses de s'implanter sur notre territoire.

Pour en savoir plus, rejoignez-nous le samedi 2 juillet à 10h30 à la salle La Bugadière.

Déploiement de la fibre, raccordement des premiers abonnés



Nous déplorons que ces travaux soient exécutés sans concertation avec la mairie. Les opérateurs les ont délégués à des sous-traitants non contrôlés. Certains travaillent correctement, d'autres non.

Lorsque le raccordement est effectué chez vous, **soyez exigeant quant à la qualité des travaux** en particulier pour le passage du câble à l'extérieur qui doit être discret et emprunter -si possible- un chemin de câble existant et en pénétration dans la maison : la fibre doit passer dans la gaine du téléphone.

Si vous constatez une anomalie, demandez à l'intervenant le nom de sa société, prenez des photos des défauts, de la camionnette et appelez le service client fibre de votre opérateur.

N'hésitez pas à transmettre vos informations à la mairie : adjoint.banon@orange.fr, nous faisons pression sur les représentants des opérateurs afin qu'ils veillent au bon déroulement de ces installations.

Toute demande se fait en ligne. Une fois renseignée elle doit être déposée à la brigade de gendarmerie.
N'hésitez pas à solliciter l'aide de France Services, bureau situé dans les locaux de La Poste.

Opération Tranquillité Vacances : Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez vous inscrire à l'opération tranquillité vacances. Les services de gendarmerie se chargent alors de surveiller votre logement. Des patrouilles sont organisées pour passer aux abords de votre domicile. Vous serez prévenu en cas d'anomalies (dégradations, cambriolage ...)

Inscrivez-vous en ligne sur : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241>

Opération Tranquillité Seniors : Les personnes âgées sont aussi des proies plus faciles pour les délinquants : alors qu'elles ne représentent que 20% de la population, elles sont victimes des deux tiers (66%) des vols avec ruse et de près d'un tiers (29%) des cambriolages d'habitations principales ou secondaires.

Les gendarmes de la brigade de Banon sont vos interlocuteurs privilégiés. N'hésitez pas à leur faire part des situations qui vous semblent inhabituelles. Ils sont là pour vous écouter, vous conseiller et vous aider. Les personnes âgées volontaires déposent leur demande directement à la brigade ou par l'intermédiaire de partenaires (services sociaux, ...)

L'opération tranquillité seniors, c'est également une campagne de sensibilisation aux réflexes de la sécurité au quotidien

Formulaire d'inscription téléchargeable sur :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-particuliers/pour-les-seniors/operation-tranquillite-seniors>

Opération Tranquillité Entreprise et Commerce – OTEC : Votre entreprise ou commerce est fermé ? Vous attendez une arrivée importante de stock de valeur ? Vous pouvez demander à bénéficier de l'opération tranquillité entreprise et commerce.

Cette inscription permet de référencer votre entreprise ou commerce sur une cartographie interactive. Des patrouilles dédiées pourront passer sur votre secteur. Si une intrusion ou un acte malveillant est constaté, les gendarmes disposent de tous les moyens nécessaires pour vous alerter immédiatement.

Formulaire d'inscription téléchargeable sur :

<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/nos-conseils/pour-les-professionnels/mon-entreprise-mon-commerce>

La Gendarmerie de Banon propose désormais une solution d'accueil en mobilité, c'est-à-dire la prise de plainte avec le système informatique mobile UBIQUITY. Grâce à cet outil, le dépôt de plainte est désormais possible au domicile du plaignant si se déplacer est inenvisageable ou délicat selon l'objet de la plainte.



Du nouveau du côté des... commerçants

ASA Impression. Patricia a déménagé de la Place de la République et a repris la boutique au 22 rue Pasteur. Ouvert tous les après-midis. 06 81 93 09 62 | asabanon.jok@gmail.com

Fleuriste. Bonne nouvelle place Martel !

Bruno, fleuriste ouvre sa boutique « L'instant nature ». courant juillet. + d'infos dans le prochain numéro.

Vie Sociale



Assistante sociale. Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec une assistante sociale, contactez le Centre Médico Social de Forcalquier au 04.92.30.39.70.

Pause estivale pour le Relais Petite Enfance Haute Provence Pays de Banon. Les enfants gardés par les assistantes maternelles ont hâte de le retrouver à la rentrée. Bravo pour cette initiative portée par la Communauté des Communes!

Mission locale. Il n'y aura pas de permanence de la Mission Locale en juillet. La prochaine se tiendra le **mardi 23 août** en matinée, **uniquement sur RDV**. Contact au 04.92.72.75.60. +d'infos sur www.missionlocale04.org

Café Parents

L'association **Envisage** propose un temps de convivialité entre parents ce **samedi 2 juillet de 15h30 à 17h30 à la salle La Bugadière**.

L'association **Croq Livres** animera un espace lecture pour les enfants.

asso.envisage04@gmail.com // 06 17 86 18 63



Prochaines distributions les 06 et 20 juillet



À 11h00 devant le Garage Autonome

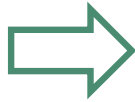
Contact : 06.62.41.31.39



Ça s'est passé en juin

Grand Succès pour le Wing'Stock

Loisirs



A venir en juillet

Les parapentistes ont survolé Banon durant ces deux belles journées et la fête battait son plein samedi soir à la Halte Randonneurs grâce au concert donné par les Fadabras!



Piscine de St-Étienne les Orgues

Ouverture le 1^{er} juillet
de 11h00 à 18h45 – Fermée le lundi.

Transport offert par la Communauté des Communes au départ de Banon **du 12 juillet au 30 août**.

Rdv les mardis et jeudis sur le parking du centre culturel et sportif de Banon.
Départ : 13h30 (arrivée 14h00)
Retour : 18h00 (arrivée 18h30)

Possibilité de passer par Rocher d'ongles et Ongles, uniquement sur réservation au 06 70 13 63 92



Dimanche 10 juillet

Le Comité des fêtes organise :

- 15h00 - Inscription **doublette choisie** au Café de l'Union
- 19h00 – Parade Charivari rue Pasteur
- 21h00 – Bal populaire rue Pasteur avec DJ Flow & Jo

Vendredi 15 juillet

L'amicale des Sapeurs Pompiers de Banon organise le Bal des Pompiers

- 19h00
- Halte Randonneurs

DJ Jean-Louis Music Show animera la soirée et la buvette sera gérée par l'amicale.

Pour manger, vous trouverez sur place 3 food trucks : Tacos / Pizzas / Kebab

On vous espère très nombreux après 3 ans d'absence!

Lavande en fête le dimanche 24 juillet!



BANON 24 JUILLET

- * Marché de la lavande et artisanat avec vente de produits en rapport avec la lavande et le lavandin (Essence, Miel, Savon, etc....) toute la journée
- * Fanfare la Pena Croq' not'
- * Balade en charrette pour les enfants avec «Il Camin de Provenço» (Gratuit)
- * Danses Folkloriques avec le quadrille sisteronnais - Fanfare du Boumas de 14h à 18h30
- * Restauration sur place, manège et pêche aux canards pour les enfants toute la journée.

+ d'infos : coeurdupaysdebanon.asso@nordnet.fr
et Office de Tourisme 04 92 72 19 40

Culture

Le mot de Ramon

Qui était cet Elzéard Bouffier qui a donné son nom à la rue qui mène au cimetière de Banon ?

En 1953, Jean Giono a été contacté par la revue américaine *Readers's Digest* lui demandant d'écrire un texte pour la série « **Le personnage le plus extraordinaire que j'aie jamais rencontré** ».

Giono met alors en scène un vieux berger-philosophe de la région qui, en enfonçant régulièrement des glands dans le sol, fait pousser des milliers d'arbres sur les collines arides et désertes.



Le texte plaît beaucoup aux Américains mais le directeur de la revue, étant le payeur, exige que le héros et le lieu de l'action soient identifiés avec précision. Soit.

Giono appelle le berger Elzéard Bouffier et il le fait même s'éteindre paisiblement à l'hospice de Banon en 1947. Pourquoi pas ?

Des contrôleurs sont envoyés dans les parages pour enquêter sur la réalité des faits. Ils font évidemment chou blanc, pas d'Elzéard à Banon et pas de reboisements extraordinaires nulle part.

Après avoir traité Giono d'imposteur, le texte sera refusé. Réaction de l'écrivain : « Pourquoi s'être adressé à un romancier si l'on voulait une histoire vraie ? ».

Cela n'a pas empêché *L'homme qui plantait des arbres* de faire le tour du monde et d'être traduit en de nombreuses langues. Espérons maintenant que vous n'allez pas chercher la tombe d'Elzéard au cimetière de Banon.



NOUVEAU!

Banon Culture édite cette saison son programme dans un dépliant de 12 pages, format carré, pratique, tous vos rendez-vous culturels de L'Église Haute sous la main!

Demandez l'programme!!!

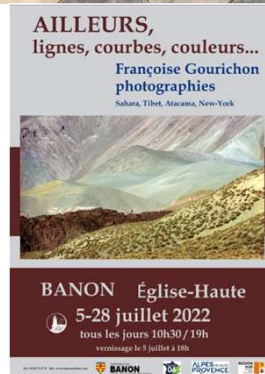
Résa. 04 92 73 37 35

banon.culture@wanadoo.fr

www.banonculture.com



EXPOS



Françoise GOURICHON

Du 5 au 28 juillet
Tous les jours de 10h30 à 19h00
Vernissage le 5 juillet à 18h



Swan SCALABRE

Du 1^{er} au 21 août
Tous les jours de 10h30 à 18h30
Vernissage le 2 août à 19h

CONCERTS



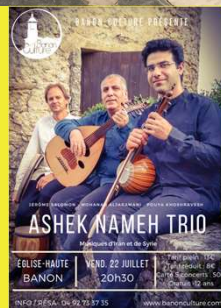
Trio Caminare

vendredi 08 juillet
À 20h30



Soirée Hommage à Michel Legrand

vendredi 15 juillet
À 18h00 & 20h30



Ashek Nameh Trio

vendredi 22 juillet
À 20h30



Rencontres musicales de Haute Provence

samedi 23 juillet
À 19h00



Théâtre itinérant La Passerelle

vendredi 29 juillet
À 18h30

Expo au 116

Élisabeth Molimard, Tourneuse d'Art sur bois, accueille l'artiste-peintre Perrine Raboin tout l'été au 116 (rue de l'industrie).

* Mardi, jeudi, vendredi, samedi :
10h-12h30 & 15h-18h30
* Dimanche de 10h à 12h30



le BLEUET

La programmation du Bleuet s'intensifie cet été. Pour la découvrir, rendez-vous en ligne sur www.lebleuet.fr

L'asso 'Par sons et par mots' vous propose un stage de théâtre gratuit du 12 au 17 juillet pour préparer les spectacles de théâtre présentés lors des « Déambulations » le dimanche 17 juillet à 17h00.

=> Sur la piste des créatures fabuleuses (spectacles de théâtre)
=> Le chant des pierres (spectacle musical)

+d'infos : 06 10 78 35 95

asso.parsonsetpasmots@gmail.com



La Marche des conteurs

Le mercredi 20 juillet prochain va avoir lieu une soirée contes à Banon organisée par 'La Marche des Conteurs' : www.lamarchedesconteurs.org

L'association recherche des personnes disponibles pour accueillir un conteur le temps d'une nuit. Merci de faire passer l'info à vos contacts dans le village!
Pour les personnes intéressées, contactez Pascaline au 06 81 36 36 06.

Banon Actus est disponible

- * à l'accueil de la mairie et à la boulangerie,
- * en version numérique sur le site web et la page Facebook de la mairie, via l'appli CityALL
- * par email.

Pour le recevoir par email, écrivez-nous à mairiebanon-ahp@orange.fr ou inscrivez-vous à la Newsletter sur la page d'accueil du nouveau site! www.banon.fr